

BULLETIN

d'INFORMATIONS MUNICIPALES

Automne/hiver 2017



Sommaire

Sommaire	page 1
Etat-Civil	page 2
Informations communales	page 3
Nouvelle compétence	page 4
Emplois aidés	page 4
Point accueil numérique	page 5
Parfondru en travaux	pages 6-7
Fleurissement	page 8
Manifestations communales	page 9
C.C.A.S	page 10
Vie associative	page 11
Vigilance – date à retenir	page 13
Sirtom	page 14



Le bulletin municipal de décembre vous énumère les principales actions réalisées dans notre commune au cours du 2ème semestre.

Malheureusement pendant cette période,
un grand nombre de nos plus anciens
Nous ont quitté laissant beaucoup de tristesse en nos coeurs,
à leurs familles je leur réitère toute notre soutien.

Certains de nos chantiers annoncés ont été réalisés ou sont en cours, que ce soit au niveau de l'étude du réseau d'assainissement, les travaux au niveau des fossés et de la rue de Laverigny et dans quelques jours les plateaux de sécurité dans la Grande rue. Il restera le gravillonnage de la rue des Choux et rue Derrière le Mont qui a été reporté au début 2018.

En terme d'accessibilité, nous sommes dans notre phasage il nous reste la dernière tranche à réaliser, elle le sera en 2018.

Nous préparons déjà les nouveaux projets en terme de défense incendie, la continuité de la réfection de la voirie, la poursuite des travaux de remise à niveau des fossés et nous attendons l'étude de la D.D.T sur l'écoulement des eaux pluviales De la côte de Montchâlon.

Nous avons mis en place un point d'accueil numérique dans la bibliothèque pour vous permettre de réaliser vos demandes de certificat d'immatriculation et d'identité ou passeport. Il est à votre disposition pendant les permanences de la mairie.

Je voudrais également souligner le dynamisme des associations communales pour toutes les activités proposées tout au long de l'année. Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement au profit des habitants.

Ce bulletin municipal est réalisé pour votre information, si vous désirez nous faire part de vos suggestions ou d'articles, n'hésitez pas à nous les adresser.

je vous souhaite au nom du conseil municipal
et en mon nom personnel
de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Respectueusement
Jean-Luc LIENARD

ETAT CIVIL - 2^{ème} semestre

DECES

- ✧ Madame Marie Thérèse COMPAIN
- ✧ Madame Emilienne POCHET
- ✧ Madame Paulette BADENAS
- ✧ Monsieur Stanislas GLUSZEK
- ✧ Madame Simonne DUMONT
- ✧ Monsieur Albert GURSKIO



Nous réitérons nos sincères condoléances à leurs proches.

MARIAGES 2017



Le 19 Août 2017 à GIZY

M. et Mme RICHIEZ - 3 Rue des Près de la Gléau

ARRIVEE des NOUVEAUX HABITANTS

- ✧ M. et Mme DUFAYE au 3, Rue du Riez
- ✧ Mme DELANNOY Aurélie au 5B Rue des Près de la Gléau
- ✧ M. et Mme DROHE au 1, Ferme de Laverigny.



Nous leur souhaitons la bienvenue
et une bonne intégration dans notre village.

Nous profitons de ce bulletin municipal pour rappeler aux nouveaux arrivants qui n'ont pas encore été recensés dans la commune de bien vouloir se présenter en mairie avec leur livret de famille pour la mise à jour de nos fichiers (population, CCAS, Noël ...)

Informations communales



Permanences
de Mairie

PERMANENCE PENDANT Les VACANCES de NOEL

Durant cette période, une seule permanence sera assurée le vendredi 29 Décembre 2017 de 17h30 à 19h00.

Rappel le Site INTERNET de la Commune vous donne des infos régulièrement :

www.parfondru.cla.fr

Inscription sur la liste Electorale



➤ Inscription sur les listes électorales

Nous vous rappelons que vous pouvez venir vous inscrire sur la liste électorale de la commune **jusqu'au 31 décembre 2017** en vous munissant **d'une pièce d'identité en cours de validité ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**

Le formulaire d'inscription est également téléchargeable sur internet : cerfa N°12669

**A cet effet, la dernière permanence pour les inscriptions sur la liste électorale aura lieu le :
vendredi 29 décembre de 17h30 à 19h00.**

Nouvelle compétence

VIE QUOTIDIENNE

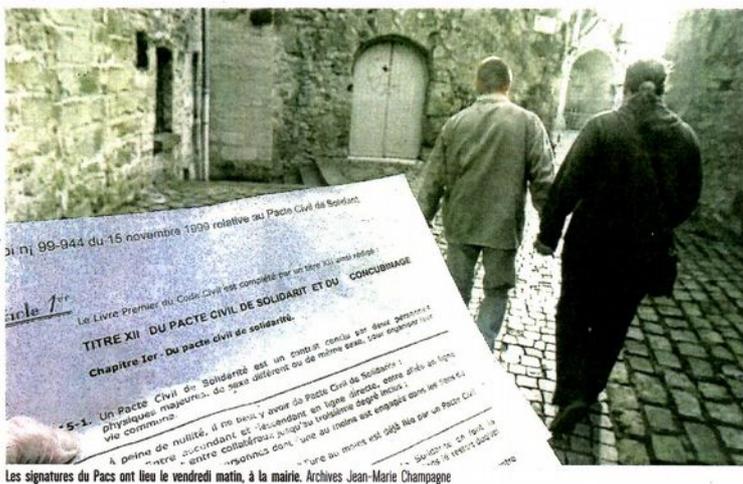
Le Pacs, c'est désormais à la mairie

LAON Depuis le début du mois, le pacte civil de solidarité ne se prononce plus au tribunal, mais à l'Hôtel de ville. Une charge de travail en plus pour les agents de la mairie

Depuis début novembre, le pacte civil de solidarité (Pacs) entre deux personnes souhaitant s'unir ne se prononce plus au tribunal, mais à la mairie du lieu de résidence commune. La conséquence de la loi de modernisation et de simplification de la Justice.

Une fois le dossier complété, un rendez-vous est fixé un vendredi matin

À Laon, comme ailleurs, il a fallu s'adapter à cette nouvelle compétence. « *Malgré cette nouvelle charge de travail, nous n'avons pas recruté de nouveaux agents. Ce sont ceux qui sont actuellement en poste qui s'en occupent* », indique Marianne Miroslav, responsable du service relation publique à la



Les signatures du Pacs ont lieu le vendredi matin, à la mairie. Archives Jean-Marie Champagne

mairie. Toutefois, il a fallu s'organiser.

Les dossiers Pacs sont à retirer soit sur le site internet de la Ville de Laon, soit auprès du service de l'État civil. « *Une fois le dossier déposé avec les pièces, le service instruit le dossier. S'il est complet, nous fixons un rendez-vous où la présence des deux partenaires est obligatoire, à défaut nous demandons aux partenaires de compléter le dossier* », précise Marianne Miroslav, avant d'ajouter que « *les rendez-vous sont fixés bi-mensuellement et uniquement les vendredis matins.* »

LA DISSOLUTION AUSSI À LIEU À LA MAIRIE

Quant à la modification ou la dissolution du Pacs, elles se font aussi à la mairie où le Pacs a été enregistré. Exception faite des Pacs antérieurs au 1^{er} novembre 2017 auquel cas il faut s'adresser à la mairie du tribunal qui a enregistré l'acte. ■
PÉNÉLOPE MILANI

Le premier PACS de la commune sera réalisé le 23 Décembre 2017.

Emplois Aidés de la commune

La commune de PARFONDRU avait 2 emplois aidés à hauteur de 75% par l'Etat, le premier affecté à la vie scolaire et sociale dont le renouvellement prévu au mois de septembre, et le deuxième emploi affecté aux services techniques et particulièrement aux espaces verts.

Malheureusement l'Etat n'a pas reconduit les aides financières pour ces deux postes et nous avons été obligés de les supprimer avec comme principale conséquence, l'arrêt de la garderie au profit d'un certain nombre de familles et nous le regrettons vivement.

A la suite de cette décision, le conseil municipal a ouvert un poste d'agent pour les espaces verts d'une durée de 15 heures par semaine qui sera pourvu au 01/01/2018 pour palier l'absence du contrat aidé.

Point accueil numérique

La commune met à votre disposition un point accueil numérique dans la bibliothèque pour vous permettre de faire des recherches sur INTERNET, consulter votre messagerie. Il est également à votre disposition pour tout dossier de renouvellement de carte d'identité, de passeport et depuis le 1er Novembre de votre nouvelle carte grise.

Ce point d'accueil numérique est à votre disposition pendant les heures de permanences de la mairie.



Utilisation des Herbicides



Les produits herbicides sont interdits d'utilisation pour les collectivités à compter du 01 janvier 2017. Il nous faut utiliser d'autres méthodes pour enlever l'herbe dans les caniveaux. Toutefois Thierry a suivi la formation pour l'utilisation de ces produits ce qui va nous laisser une période de transition avant l'interdiction totale d'utiliser les herbicides pour une meilleur protection de l'environnement. Alors un peu d'indulgence si vous voyez de l'herbe dans les caniveaux, il nous faudra plus de temps pour l'enlever.

PARFONDRU en TRAVAUX

Plateaux de sécurité

pour sécuriser la traversée de la commune et réduire la vitesse des usagers



1er plateau – devant la mairie

2ème plateau à l'angle de la rue Derrière le Mont

La société ATP Services a été retenue pour la réalisation des travaux qui devrait intervenir très prochainement. Le coût de l'opération est estimé à 45000€ environ subventionné à 68% du HT.

Fossés à refaçonner

Suite aux orages de 2016, nous avons entamé des travaux de refaçonner des fossés
Route de Laverigny – Rue des Choux – Rue de la Simonne.

Une deuxième tranche est prévue en 2018.



Nous avons relevés également tous les regards d'évacuation des eaux pluviales pour permettre une évacuation plus rapide.



Etude de terrain suite aux orages 2016

Une étude est en cours de réalisation par la Direction Départementale des Territoires pour connaître les mécanismes d'érosion des sols, les impacts des orages sur les versants rue de Montchâlons et les actions à mener pour limiter les conséquences désastreuses de ces orages sur la commune de PARFONDRU. Dès la présentation du rapport, nous ne manquerons pas de vous tenir informer.



Accessibilité 2ème tranche

Après la réalisation de la première tranche et la redistribution des locaux, nous avons engagé la deuxième tranche des travaux par la réalisation de la rampe d'accès de la salle du Conseil, le marquage des places réservées aux PMR. Il nous reste la dernière tranche en 2018 par le changement des alarmes de la salle du conseil et de la mairie et la remise en conformité des sanitaires.

Remise en état de l'Eclairage de la zone extérieure de la Mairie

La société CUVELIER a remis en état l'éclairage extérieur de la cour de la mairie, de la salle du conseil et sous le porche d'entrée de la mairie. Par détecteur la mise en éclairage est automatique.



Travaux sur le Système d'assainissement collectif

Suite à un contrôle du rejet des effluents de notre lagune, nous avons reçu une mise en demeure de la Préfecture de procéder à la remise en conformité de notre Système d'Assainissement Collectif. Nous devons mettre en place la possibilité d'effectuer un contrôle de nos eaux avant rejet dans le milieu naturel. Actuellement le contrôle se fait après lagune et avant le filtrage par nos tertres, ce qui fausse considérablement les résultats.

Après obtention de la subvention de 80% de l'Agence de l'eau, le bureau d'étude SUEZ, doit nous fournir un diagnostic complet de notre système d'assainissement et programmer les travaux nécessaires à sa remise en conformité. Ces travaux seront programmés avant le transfert du service assainissement à la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon prévu par la Loi NOTRE.



FLEURISSEMENT 2017



Une nouvelle fois la commune a été particulièrement bien fleurie.



Un grand merci particulier à **M. PEZAIRE** pour les apports de fleurs du printemps et de cet automne.
Merci à **M. et Mme FAYE** pour les magnifiques potées de chrysanthèmes offertes
et qui embellissent le monument aux morts, la mairie et l'église.

Illuminations 2017

Nous avons renforcé les illuminations de la commune, nous avons pu installer trois sujets supplémentaires dont 1 à la ferme de Lavergny, ce qui porte à treize les sujets lumineux dans l'ensemble des rues du village, en complément des illuminations autour des 3 bâtiments communaux.

Nous remercions Monsieur COULBEAUX qui a offert les sapins à la commune, pour décorer notre village à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Manifestations communales

Célébration de la Saint-Michel – Patron des parachutistes le 08 Octobre 2017

en présence de Mme GRUNY, Sénatrice
et de M. FERMONT, Sous-préfet, Directeur de cabinet du Préfet de l'Aisne
le Lieutenant-Colonel CARON, délégué du Souvenir Français

MÉMOIRE

Les paras ont célébré Saint-Michel

PARFONDROU Après Saint-Quentin et Soissons ces dernières années, l'Union départementale des parachutistes (UNP) avait choisi la commune de Parfondroux pour célébrer Saint Michel, patron des parachutistes depuis 1949.

PLUSIEURS GÉNÉRATIONS RÉUNIES POUR CET HOMMAGE

Après un office religieux, une cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts avec des dépôts de gerbes.



Les anciens parachutistes ont défilé dans les rues de la commune.

Cette commémoration de leur saint patron a rassemblé les plus anciens parachutistes ayant connu les guerres d'Indochine et d'Algérie, ainsi que les plus jeunes, marqués par de difficiles combats en opérations extérieures.

Jean Claudé Podevin, président de l'UNP Aisne, a aussi tenu à honorer la mémoire de ceux qui, allant au bout de leur engagement, ont donné leur vie pour la France. ■

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Ce 11 novembre, nous avons commémoré le 99^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918, la commune a rendu hommage à ses anciens combattants, devant le Monument aux Morts dans un premier temps, puis en allant saluer les anciens combattants au cimetière.



FÊTE DE NOËL

Elle a eu lieu le **dimanche 17 décembre 2017** au Foyer Rural, Les enfants et les plus grands ont pu apprécier un joli spectacle de marionnettes réalisé par la société MICROMEGA. Puis le Père Noël est arrivé pour la distribution des cadeaux, l'après-midi s'est terminé autour d'un goûter (brochettes de bonbons, mignardises, jus de fruit, café, thé...) réalisé par les membres de la commission communale des fêtes. **Merci à Nelly, Elisabeth et Brigitte** pour la réussite de cet après-midi festif.



C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale a été maintenu alors qu'il pouvait être intégré dans le conseil municipal, il est un établissement public régi par un Conseil d'Administration composé de 12 membres, dont le Maire (président) et un Vice-Président délégué.

Le CCAS est composé de : M. Jean- Luc LIENARD, Président, M. Daniel EVRAD, Vice-Président délégué, Mme Sophie TELLIER, Représentante de l'UDAF, Mme Edith LEFEVRE, Mme Gaëlle BOUTARD, Mme Nelly MAZIARZ, Mme Elisabeth FOURNIER, M. Romuald DODU, Mme Florence DE CUBBER, Représentante auprès de l'ADMR, Mme Charline POCHET, Représentante auprès de l'ADMR, M. Renaud PILETTE, Mme Francesca SGARIOTO, Assistante Sociale.

Le CCAS a renouvelé la formation de secouriste PSC1 avec une prise en charge de 50% - la formation a eu lieu le **18 Novembre 2017** toute la journée dans la salle du conseil.



En cette fin d'année nous avons prévu une distribution des colis aux personnes de + de 65 ans de notre commune, et une remise de bons d'achats FNAC pour récompenser la réussite à un examen de nos étudiants (5 recensés).

Cette manifestation aura lieu Le 23 Décembre 2017 dans la salle du conseil municipal



De plus il participe à hauteur de 4 euros par jour de présence des enfants à un centre aéré.

Egalement le CCAS a décidé de donner un coup de pouce à nos jeunes qui passent le permis de conduire en leur octroyant une participation de 100€ (versement direct à l'auto-école).

Pour contacter le CCAS, il suffit de vous rendre à la Mairie aux heures de permanences.

En cas d'urgence, les membres du CCAS seront disponibles pour vous aider.

Bonne fin d'année
et meilleurs vœux 2018

Vie Associative



Association COMITE DES FETES



14 Juillet 2017.

Après le concours de boules (20 Equipes), les jeux pour les enfants, et le traditionnel Match de football remporté par les anciens, le repas a été servi pour 90 convives avec notre ami **FABRICE** qui a animé cette soirée.



Fête Communale 09-10 Septembre 2017.



Malgré une météo très incertaine la Fête Communale s'est déroulée les 09 et 10 Septembre 2017

Le concours de Boules, pas moins de 32 Equipes sont venues s'affronter

121 Repas ont été servis le samedi soir avant la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Cracheur de feu « Brin de Thé » et la Formation musicale « Minut' Papillon » ont animé le dimanche après-midi avant le résultat des Maisons et Jardinets fleuris.

1er Prix :	Madame WIART F.	3, Ferme de Laverigny
EX AEQUO	Madame MALHOMME A.	6, Rue des Wattines
3ème Prix :	Madame LAHAYE J.	5, Rue du Petit Marais
4ème Prix :	Madame VOLLEREAUX C.	4, Rue de la Simonne
5ème Prix :	Madame GEORGES L.	5, Rue de Laverigny
6ème Prix :	Madame GLUSZEK L.	19, Grande Rue
7ème Prix :	Madame BROULEAU M.L.	10, Rue de la Simonne
8ème Prix :	Madame HATRY S.	5c, Rue Du Pré de la Gléau
9ème Prix :	Madame MULLER M.P.	2, Rue de Laverigny
10ème Prix :	Madame MULLER C.	6, Rue du Faubourg

Et les résultats de la tombola : (460 programmes vendus)

1er Prix :	Echappée Bien-être et Spa pour deux personnes	Mme VANDERSCHULDEN E.
2ème Prix :	Enceinte colonne Bluetooth 80 Watts	Mr SERROUART
3ème Prix :	Nettoyeur vitre Karcher	Mr POCHE C
4ème Prix :	Malette outillage Dexter 40 Pièces	Mr ROFFIAEN P.
5ème Prix :	Ensemble de deux pots de fleurs 40 Cm de diam.	Mme BILQUEZ D
6ème Prix :	Poêle électrique multi-fonction	Mme ZAHIA
7ème Prix :	Coffret Easy Set Badminton pour 2 Joueurs	Mr JEDREK
8ème Prix :	Balnéo Pieds Techwood	Mr GLUSZEK P.
9ème Prix :	Glacière 26l autonomie de 7 Heures	Mr BOULARD C
10ème Prix :	Coffret beauté pédicure/manucure	Mme DEFLANDRE P.
11ème Prix :	Valise accessoires barbecue 6 pièces	Mme LARZILLIERE C.
12ème Prix :	Gâteau pour 8 personnes	Mme JESSICA
13ème Prix :	Panier Garni	Mme HAVOT C
14ème Prix :	Friteuse	Mme HATRY S
15ème Prix :	Caisse à outils	Mme DHENIN

Merci aux bénévoles, Merci aux sponsors, Merci à vous tous de votre participation et de votre présence.
Rendez-vous l'année prochaine les 08 et 09 Septembre 2018 (avec le soleil !!!!)

Association COMITE DES FETES

Le concours de Belote prévu le 14 Octobre a été annulé faute de participants
Dommage pour les 4 personnes inscrites.

Pour finir l'année le passage du Père Noël en calèche le 23 Décembre vers 16H00
Friandises, chocolat chaud, vin chaud pour réchauffer petits et grands place de l'église



Une année s'achève mais déjà il faut penser aux manifestations 2018,
Vous êtes disponible, vous avez envie de participer à l'organisation des manifestations n'hésitez pas à nous rejoindre.
Pour cela nous vous donnons rendez-vous à l'Assemblée Générale qui aura lieu le 07 Février 2018 à 18h30.

N'OUBLIEZ PAS LES FESTIVITES DU COMITE DES FETES FONT L'AVENIR DU VILLAGE !!!!

Madame Liénard Francine, Présidente
et tous les membres du Comité des Fêtes
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2018



PARFONDRU- CREATION



L'Association « PARFONDRU CREATION » a repris les cours le 08 Septembre 2017 avec un total 29 Adhérentes.
Malheureusement cette rentrée 2017 a été marquée par le décès d'une adhérente qui participait activement aux activités depuis 12 Ans. La vie n'est pas toujours juste....

Après les fêtes de fin d'année les cours reprendront le 12 Janvier 2018 avec à la clef des activités très variées :
(réalisation d'un livre bibliothèque en miniature, décor floral, tableau relief, aquarelle etc...)

Des places sont toujours disponibles si vous avez envie de nous rejoindre, n'hésitez pas !!!

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Les membres de l'Association et moi même vous souhaitent de bonnes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux de bonne année et surtout de bonne santé pour l'année 2018.

La présidente Mme LIENARD

ASSOCIATION FOYER RURAL



Soirée Beaujolais le 18 Novembre 2017.

Une soixantaine de participants se sont réunis pour cette soirée.

Programme : Dégustation du beaujolais (avec modération) avec assiette de charcuterie et pomme de terre au four. L'animation était assurée par FABRICE avec une première partie KARAOKE.

Loto Solidaire le 10 Décembre 2017.

Vif succès pour ce traditionnel loto solidaire. De nombreux gagnants sont repartis avec des filets garnis et nombreux lots de toute nature.

**Le président D. EVRAD
et les membres du bureau
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2018.**

VIGILANCE

Message de la Brigade de Gendarmerie de SISSONNE

Ces derniers jours, les circonscriptions autour de LAON font l'objet d'une recrudescence de cambriolages dans habitations et commerces. Nous en avons constatés quelques uns sur notre circonscription.

Bien vouloir demander à vos administrés et voisins d'être vigilants.

De faux démarcheurs de calendriers, faux agents EDF... sévissent aussi sur le département.

Si vous avez une quelconque information à nous fournir : la journée vous pouvez composer le numéro de la brigade de Sissonne 03.23.80.07.17 ou envoyer un mail sur la boîte de la brigade bta.sissonne@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Si vous êtes témoin d'un fait délictueux ou d'un comportement suspect, contacter immédiatement le 17 ou le n° de la brigade.

Un doute une inquiétude composer le 17.

Objets Trouvés



Ces objets ont été trouvés sur la commune, ils se trouvent à la mairie.

Si vous en êtes le propriétaire, vous pouvez les récupérer aux heures de permanence.

Date à retenir

Jean-luc LIENARD, Maire de PARFONDRU
et le conseil municipal
vous présentent leurs Meilleurs Voeux
de bonne et heureuse année 2018



et seraient très honorés de votre présence lors de la cérémonie
organisée à cette occasion

Le Dimanche 07 Janvier 2018 à 14h00

au Foyer Rural

Nous tirerons les rois pour l'épiphanie

SIRTOM

Les déchets d'Equipements Electroniques et Electriques (DEE)

Le 1 pour 1 chez votre commerçant



L'éco-contribution fait partie de notre quotidien. Nous la payons tous au moment de l'achat d'un appareil électronique ou électrique (ou d'un meuble). Son montant s'ajoute au prix de vente du produit et apparaît de façon visible sur chaque ticket de caisse. Lors de l'achat d'un équipement neuf, le vendeur a pour obligation de reprendre votre ancien appareil électrique gratuitement.

Je donne ou je vends grâce à www.tritou.eco-mairie.fr

Si votre appareil n'a pas été repris par le commerçant et qu'il fonctionne encore, donner lui une seconde vie. Le SIRTOM du Laonnois vous offre un service GRATUIT de partage entre habitants. Grâce à son site www.tritou.eco-mairie.fr, vous pouvez proposer vos objets à la vente ou en don. L'outil possède également sa propre page Facebook : « Petites annonces Tritou » n'hésitez pas à liker la page.



En déchetterie



Des bennes dédiées aux Déchets d'Equipements Electroniques et Electriques sont à votre disposition dans les déchetteries. Retrouvez les sur : www.sirtom-du-laonnois.com ou sur www.eco-systemes.fr

